

Protection juridique des majeurs

Contexte

La protection juridique des majeurs est un domaine important qui concerne la protection des droits et des intérêts des personnes majeures vulnérables, telles que les personnes âgées, les personnes handicapées ou les personnes atteintes de troubles mentaux. Une formation sur la protection juridique des majeurs est essentielle pour les professionnels et les parties prenantes impliqués dans ce domaine.

Objectifs

. Intégrer les nouvelles dispositions issues de la Loi du 5 Mars 2007 • Analyser les différents régimes de protection (tutelle, curatelle) et les nouveaux dispositifs (MASP, MAJ) • Comprendre les nouveaux contours de la protection de la personne. • Connaître la procédure de mise sous protection • Mieux appréhender le travail en partenariat les mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM)

Renseignements complémentaires

Contacts : Florence Bocquel (f.bocquel@anhf.fr) - Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anhf.fr)

Programme

Introduction

- Présentation des objectifs et du programme de la formation
- Les règles de déontologie, l'écoute, le respect et la confidentialité
- Tour de table pour recueillir les principales attentes des participants • Historique : de la personne dite incapable (loi de 1968) à la personne protégée • La notion de vulnérabilité et les notions de capacités juridiques • Présentation de la Loi du 5 Mars 2007 et des Interactions avec la Loi du 2 Janvier 2002 • Les différentes mesures de protection (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé-MASP ; Mesure d'Accompagnement Judiciaire-MAJ, Curatelle simple et renforcée ; Tutelle) • Les actes relatifs aux biens et à la personne (Décret 2008-acte d'administration ou de disposition) • Les généralités applicables à toutes les mesures de protection • Procédure d'ouverture d'une mesure de protection • Typologie des mesures de protection • La Mise en oeuvre de la Protection de la personne et le respect de sa volonté • Les nouvelles pratiques liées à la mesure de protection. • La responsabilité des mandataires judiciaires. • Les Droits des majeurs protégés et Rôle du Mandataire à la Protection Juridique des Majeurs. • Les professionnels de la protection des majeurs (Juge des tutelles, MJPM...) • Le travail en partenariat avec les MJPM • Les questions éthiques et déontologiques : vers une nouvelle prise en compte des majeurs protégés

Exercice
2024

Code de formation
ADM06

Nature
AFR

Organisé par
FORMASSAD

Durée
21 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 18 mars au 20 mars 2024

Ramonville-St-Agne 31520

GROUPE 2

Du 25 mars au 27 mars 2024

Montpellier